



Nantes , le 27 novembre 2017

Communiqué de presse

Prévention et accompagnement des difficultés des entreprises : le réseau régional consolide son action

Nicole Klein, préfète de la région Pays de la Loire et Paul Jeanneteau, Vice-Président du Conseil régional des Pays de la Loire, ont signé ce jour, avec près de 40 acteurs publics et privés*, le renouvellement de la charte régionale pour la prévention et l'accompagnement des entreprises en difficulté. Cette nouvelle version de la charte rompt avec la notion stigmatisante d'entreprises en difficulté. Elle met l'accent sur les difficultés des entreprises, événements normaux dans la vie d'une entreprise. Elle prend en compte l'aide aux dirigeants en détresse et introduit la volonté de détection d'indicateurs ou signaux faibles pour que les membres du réseau puissent aller au-devant des dirigeants en difficulté.

A travers cette charte, lancée en 2015 avec une vingtaine d'acteurs, chaque organisation signataire désigne un ou plusieurs interlocuteurs privilégiés au sein de sa structure pour écouter les dirigeants rencontrant des difficultés. Leur mission consistera à leur apporter un premier niveau d'analyse sur les difficultés rencontrées et les orienter vers les dispositifs les plus pertinents pour contribuer à la résolution de leurs difficultés.

L'objectif poursuivi consiste à rompre l'isolement du chef d'entreprise et à faciliter la prise rapide des premiers contacts. La précocité dans la détection des difficultés s'avère en effet cruciale pour rechercher des solutions.

Ces actions d'accompagnement seront complétées par des actions de communication destinées aux chefs d'entreprise afin de les informer sur les soutiens publics et privés mobilisables en cas de difficultés.

* Conseil régional, Etat, DRFIP, Banque de France, CDC, Bpifrance, Douanes, MEDEF, CPME, Union des entreprises de proximité (U2P), Ordre régional des experts comptables, Centre d'information pour la prévention des difficultés des entreprises (CIP) pour le 44, 49, 53, Fédération Française du Bâtiment, CAPEB, Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR), CCI 44-49-53-85, Chambre régionale d'agriculture, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS), URSSAF, RSI, Mutuelle Sociale Agricole 44-85 (MSA), FONDES, Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), Ordre des avocats de Nantes, Réseau Entreprendre Vendée, CCI de la Sarthe, association Ecoute Entrepreneur 44, Centre de Gestion Agréé de Loire-Atlantique (CGALA), Association Régionale Agréé des Membres des Professions Libérales de Loire-Atlantique (ARAMPLLA), Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), 60 000 rebonds, APESA, Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires (CNAJMJ)

Contact presse

Préfecture de la région Pays de la Loire, Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 90 / 20 91 – 06 78 75 50 67

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr> - @Prefet44

Gwenola Cariou Huet

Chargée de relations presse

Direction de la communication

Région des Pays de la Loire

Tél : (33) 2.28.20.60.65/ 06.82.80.18.92

gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr